

IDENTIFICATION DU PROGRAMME

Intitulé	Élaborer et mettre à jour son Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
Code formation	DUERP-1J
Durée	1 journée – 7 heures
Modalité	Présentiel

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Toute personne amenée à piloter ou participer à la démarche d'évaluation des risques professionnels :

- ▶ Dirigeants
- ▶ Responsables QHSE / HSE
- ▶ Responsables RH
- ▶ Managers
- ▶ Référents santé-sécurité
- ▶ Membres du CSE / CSSCT
- ▶ Agents de prévention
- ▶ Responsables de service
- ▶ Collectivités territoriales
- ▶ Établissements publics
- ▶ Associations

Prérequis	Aucun prérequis
------------------	-----------------

1. OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général : À l'issue de la formation, les participants seront capables de préparer, conduire et formaliser une démarche d'évaluation des risques professionnels afin d'élaborer ou de mettre à jour un Document Unique conforme à la réglementation et adapté à leur établissement.

Objectifs pédagogiques — À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- ▶ Comprendre les enjeux réglementaires et opérationnels du DUERP
- ▶ Organiser une démarche d'évaluation des risques professionnels
- ▶ Identifier les unités de travail et les situations de travail
- ▶ Observer le travail réel afin d'identifier les dangers et les risques
- ▶ Distinguer danger, facteur de risque, situation dangereuse, risque et dommage
- ▶ Évaluer et hiérarchiser les risques professionnels
- ▶ Définir des mesures de prévention adaptées
- ▶ Construire un plan d'actions réaliste
- ▶ Élaborer ou mettre à jour un Document Unique exploitable
- ▶ Utiliser le DUERP comme outil d'amélioration continue de la prévention

2. PROGRAMME DÉTAILLÉ

MODULE 1 Comprendre les enjeux du Document Unique**Objectif :** *Comprendre le rôle du Document Unique dans la politique de prévention de l'établissement.*

- ▶ Les enjeux humains, organisationnels et réglementaires
- ▶ Les obligations de l'employeur
- ▶ Les responsabilités des différents acteurs
- ▶ Les évolutions réglementaires du DUERP
- ▶ Les conséquences d'un Document Unique inefficace
- ▶ Les bénéfices d'une démarche de prévention structurée

MODULE 2 Préparer la démarche d'évaluation des risques**Objectif :** *Préparer efficacement l'organisation de la démarche avant de débiter l'évaluation.*

- ▶ Définir les objectifs de la démarche
- ▶ Identifier les acteurs à associer
- ▶ Constituer un groupe de travail
- ▶ Rassembler les documents utiles
- ▶ Préparer les visites de terrain
- ▶ Organiser le calendrier de la démarche

MODULE 3 Comprendre son établissement**Objectif :** *Analyser le fonctionnement de l'établissement afin de préparer une évaluation pertinente.*

- ▶ Comprendre l'organisation de l'établissement
- ▶ Identifier les activités et les métiers
- ▶ Définir les unités de travail
- ▶ Cartographier les flux
- ▶ Préparer l'observation des situations de travail

MODULE 4 Observer le travail réel**Objectif :** *Observer les situations de travail afin d'identifier les écarts entre le travail prescrit et le travail réellement réalisé.*

- ▶ Travail prescrit et travail réel
- ▶ Techniques d'observation
- ▶ Préparer un entretien avec les salariés
- ▶ Recueillir des informations fiables
- ▶ Observer les situations de travail
- ▶ Identifier les premiers indices de risques

MODULE 5 Identifier les dangers et analyser les risques**Objectif :** *Analyser une situation de travail afin d'identifier les risques professionnels.*

- ▶ Les notions de danger, facteur de risque, situation dangereuse, risque et dommage
- ▶ Les principales familles de risques professionnels
- ▶ Les facteurs organisationnels
- ▶ Les situations dangereuses
- ▶ La construction d'une analyse des risques

MODULE 6 Les erreurs à éviter lors de l'élaboration d'un DUERP**Objectif :** *Identifier les erreurs les plus fréquentes afin de construire un Document Unique réellement efficace.*

- ▶ Les erreurs de méthode les plus fréquentes
- ▶ Les idées reçues sur le DUERP
- ▶ Les erreurs de rédaction
- ▶ Les erreurs d'analyse
- ▶ Les bonnes pratiques observées sur le terrain
- ▶ Les retours d'expérience

MODULE 7 Évaluer et hiérarchiser les risques

Objectif : *Prioriser les risques afin de définir les actions de prévention.*

- ▶ Les critères de cotation
- ▶ La gravité
- ▶ La probabilité d'exposition
- ▶ Le niveau de maîtrise
- ▶ La criticité
- ▶ La hiérarchisation des risques
- ▶ Les priorités d'action

MODULE 8 Construire un plan d'actions efficace

Objectif : *Définir des mesures de prévention adaptées aux risques identifiés.*

- ▶ Les neuf principes généraux de prévention
- ▶ La méthode OTH (Organisation – Technique – Humain)
- ▶ Les mesures de prévention collectives et individuelles
- ▶ La construction d'un plan d'actions
- ▶ Le PAPRI Pact
- ▶ Le suivi des actions

MODULE 9 Élaborer et faire vivre le Document Unique

Objectif : *Formaliser l'évaluation des risques et organiser le suivi du DUERP.*

- ▶ La structure d'un Document Unique
- ▶ La rédaction des fiches de risques
- ▶ Les erreurs de rédaction
- ▶ La mise à jour du DUERP
- ▶ Le suivi des actions
- ▶ Le DUERP comme outil de pilotage
- ▶ Présentation d'un outil numérique de gestion du DUERP

MODULE 10 Mise en situation professionnelle

Objectif : *Mettre en œuvre l'ensemble de la démarche d'évaluation des risques à partir d'un cas pratique.*

- ▶ Analyse d'un établissement
- ▶ Identification des unités de travail
- ▶ Observation des situations de travail
- ▶ Analyse des risques
- ▶ Cotation
- ▶ Élaboration d'un plan d'actions
- ▶ Formalisation du Document Unique
- ▶ Restitution collective et échanges

3. MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation privilégie une pédagogie active alternant :

- ▶ Apports théoriques illustrés d'exemples concrets
- ▶ Études de cas inspirées de situations professionnelles réelles
- ▶ Travaux individuels et en sous-groupes
- ▶ Analyses de photographies et de vidéos
- ▶ Jeux de rôle
- ▶ Échanges d'expériences
- ▶ Réalisation progressive d'un cas pratique fil rouge permettant d'élaborer un Document Unique complet

4. MODALITÉS D'ÉVALUATION

- ▶ Questionnaire de positionnement en début de formation
- ▶ Évaluations formatives tout au long de la formation (questions, exercices, mises en situation, études de cas)
- ▶ Évaluation finale à travers une étude de cas complète
- ▶ Quiz de validation des acquis
- ▶ Questionnaire de satisfaction en fin de formation

5. MOYENS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Support pédagogique remis à chaque participant
- ▶ Guide pratique CHIFAA
- ▶ Diaporama illustré
- ▶ Études de cas
- ▶ Grilles d'observation
- ▶ Matrice de cotation
- ▶ Modèles de DUERP
- ▶ Modèles de plans d'actions
- ▶ Ressources documentaires
- ▶ Démonstration d'un logiciel de gestion du DUERP

6. ACCESSIBILITÉ – HANDICAP

*CHIFAA s'engage à étudier toute demande d'adaptation pédagogique, technique ou organisationnelle permettant l'accès à la formation aux personnes en situation de handicap. Contacter CHIFAA avant l'inscription.
Référént handicap : Driss REZZOUM*

7. VALIDATION DE LA FORMATION

Un certificat de réalisation est remis à chaque participant à l'issue de la formation.

CONTACT ET INFORMATIONS

E-mail	contact.site@chifaa.fr
Site	www.chifaa.fr
Adresse	7 allée de Chartres – 33000 Bordeaux